



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Information et communication

de l'Université Paris Ouest Nanterre
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Information et communication

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI140007235

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université Paris Ouest Nanterre La Défense.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Information et communication* de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense est dispensée uniquement en troisième année (L3). Dans ce cadre, elle correspond à une année de formation pluridisciplinaire qui fournit un socle commun de connaissances et de compétences théoriques relevant des sciences de l'information et de la communication (au semestre 5), et qui débouche sur deux options (au semestre 6) : *Intelligence multimédia* et *Documents et flux d'information*. Seule licence en information-communication de l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense (Paris 10), et l'une des rares licences nationales relevant plus particulièrement de la dominante « Information », cette mention autorise la poursuite d'études en master information communication, notamment les masters professionnels mention *Information communication* spécialité *Communication rédactionnelle dédiée au multimédia* et spécialité *Documents électroniques et flux d'informations (DEFI)* de l'Université.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention *Information et communication* présente un projet pédagogique cohérent et pertinent dans le contexte local et national en raison de la dominante « Information » de ses options. La formation propose une

spécialisation progressive débouchant (au semestre 6) sur le choix de deux options : *Intelligence multimédia* et *Documents et flux d'information*. Il est également possible de suivre une troisième option (*Métiers du livre*) dans le cadre de la licence *Humanités* de l'Université avec laquelle plusieurs enseignements sont mutualisés (Théories de l'information, Recherche d'information bibliographique, Technologies web, Atelier d'écritures 1 et 2, Analyse du document audiovisuel, Droit de l'information, et un cours de spécialité non précisé dans le dossier). L'orientation vers l'option s'effectue à la fin du semestre 5 sur la base des vœux exprimés par les étudiants, des résultats obtenus et des capacités d'accueil. Le contenu des enseignements – bien que décrit de manière lapidaire – autorise une poursuite d'études, notamment dans les masters professionnels spécialité *Communication rédactionnelle dédiée au multimédia* et spécialité *Documents électroniques et flux d'informations* de l'Université ; d'autres masters mention *Information communication* de l'Université peuvent être envisagés tels le master *Métiers du livre*, brièvement évoqué, ou le master recherche spécialité *Information - Communication : mutations et enjeux pour la société*, cependant non indiqué dans le dossier. La formation correspond aux emplois visés, même si l'insertion professionnelle n'est pas la priorité affichée. Les étudiants sont assujettis au contrôle continu et à des modalités d'évaluation diversifiées. L'articulation cours magistraux (CM) / travaux dirigés (TD) reste confuse, la plupart des TD précédant les CM (format de tous les enseignements disciplinaires fondamentaux et de deux enseignements complémentaires sur quatre). Un enseignement d'anglais, assuré par le département de langue, permet la préparation au Test of English for International Communication (TOEIC) ; l'enseignement d'informatique est lié au domaine disciplinaire.

Les informations à destination des étudiants sont diffusées par le biais du site Internet du département et lors d'une réunion en début d'année. Une ouverture aux métiers de l'information est réalisée dans le cadre du Parcours personnalisé (semestre 5), mais il n'est pas mentionné d'information spécifique faite sur les poursuites d'études. Un module de préprofessionnalisation est assuré aux deux semestres en collaboration pédagogique avec la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC), et les étudiants suivent un stage de 96h en entreprise au semestre 6 (mais sans qu'il en soit précisé les lieux ou projets). Une partie de l'année peut se dérouler dans le cadre d'échanges Erasmus. Concernant les adaptations à destination des étudiants présentant des contraintes particulières, des dispositifs sont prévus à destination des étudiants handicapés, mais la question des étudiants salariés reste en suspens : des aménagements sont avancés dans le dossier, mais niés dans l'autoévaluation.

L'insertion professionnelle à l'issue de la licence n'est pas précisée bien que le dossier mentionne les débouchés possibles. Concernant les poursuites d'études suivies, seules sont indiquées celles s'étant déroulées dans les masters professionnels *Communication rédactionnelle dédiée au multimédia* et *Documents et flux d'information* de l'Université Paris 10 entre 2009 et 2012 (environ 20 % d'étudiants ayant obtenu la licence). L'évolution observée se caractérise par une faible augmentation du nombre de poursuites d'études des étudiants issus de la L3 mention *Information-Communication*. Par ailleurs, la répartition des étudiants entre les deux masters professionnels mentionnés *Communication rédactionnelle dédiée au multimédia* et *Documents et flux d'information* n'est pas spécifiée. Des poursuites d'études dans le master recherche mention *Information et communication* spécialité *Information - Communication : mutations et enjeux pour la société* de l'Université ne sont pas indiquées. Le devenir des sortants non diplômés n'est pas renseigné.

L'équipe de pilotage, dont la structuration n'est pas véritablement visible, se compose de huit enseignants-chercheurs (dont un professeur) et de sept professionnels. Si tous les enseignants-chercheurs sont qualifiés dans la discipline, l'adossement à la recherche n'apparaît à aucun endroit du dossier. Quatre intervenants professionnels extérieurs interviennent également dans la formation qui bénéficie d'un demi-poste de secrétariat. Un conseil de perfectionnement va être mis en place. Le comité de pilotage de la licence réalise depuis 2012, des études permettant d'apprécier l'origine géographique, le parcours antérieur et la motivation du choix des étudiants.

● Points forts :

- Le positionnement des options (à dominante « Information »).
- Le projet pédagogique en cohérence avec les poursuites d'études.
- La mutualisation de certains enseignements.

● Points faibles :

- Les modalités d'affectation dans les options.
- L'absence d'informations sur le devenir des étudiants non diplômés.
- L'absence d'informations sur toutes les poursuites d'études effectives.
- La lisibilité et le caractère parfois incomplet du dossier.
- Le manque de structuration de l'équipe de pilotage.

Recommandations pour l'établissement

Il serait intéressant d'indiquer les répartitions des étudiants par option ainsi que de mieux préciser les enseignements (contenus, enseignants), notamment en liaison avec la recherche ; les rapports avec l'option *Métiers du livre*, auparavant intégrée à la mention, mériteraient d'être explicités. La collecte et l'utilisation d'indicateurs sur la poursuite des études et l'insertion professionnelle permettraient en outre d'améliorer le pilotage de la mention. La poursuite d'études en master étant revendiquée, un effort d'information pourrait être fait en ce sens, en détaillant à la fois les présentations faites aux étudiants, et les poursuites d'études réalisées hors de l'Université Paris 10. De manière complémentaire, il serait également pertinent d'envisager de réfléchir à la conception d'une licence professionnelle qui déboucherait directement sur les métiers et secteurs d'activité indiqués par la formation.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

	CAMPAGNE D'HABILITATION, VAGUE D Observations relatives au rapport d'évaluation de la LICENCE , mention :
	INFORMATION COMMUNICATION
	Demande n° [S3LI140007235]

Responsable de la formation :	
NOM Prénom	MERZEAU Louise
Email	merzeau@u-paris10.fr

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »	
Appréciation globale	Nous avons pris note des critiques émises.
Points forts	Nous remercions le comité d'avoir reconnu la cohérence et la pertinence du projet pédagogique, en soulignant notamment : - les efforts pour proposer une offre conséquente en sciences de l'information - la politique de mutualisation des enseignements - l'adaptation de la formation aux emplois visés.
Points faibles	Concernant les modalités d'affectation dans les options, celle-ci s'effectuera comme il est précisé dans le dossier sur la base des vœux exprimés par les étudiants, sous réserve des résultats obtenus dans les matières destinées à introduire aux spécialités : - "Approches esthétiques des industries culturelles", "Culture Web" et "Ateliers d'expression écrite" pour l'option <i>Intelligence multimédia</i> - "Données, Information, Document", "Introduction à l'archivistique", "Conception de projet Web" et "Introduction à l'algorithmique" pour l'option <i>Documents et flux d'information</i>. Concernant la possibilité d'une poursuite d'études en Master recherche, elle n'a pas été mentionnée dans le dossier car elle ne s'applique pas à la sortie de la L3 mais seulement après la 1^{re} année de Master. Cette perspective est cependant clairement présentée aux étudiants lors des réunions d'information. C'est pour la même raison que l'adossement des cours à la recherche n'a pas été spécifié en Licence. La plupart des enseignements fondamentaux s'appuient cependant sur les domaines de recherche des enseignants titulaires et de leurs laboratoires respectifs. Concernant le manque de structuration de l'équipe de pilotage, il peut s'expliquer par la taille réduite de l'équipe et par la volonté de maintenir une articulation forte entre les deux orientations de la Licence. Ce choix n'empêche pas que soient clairement identifiées les tâches et les compétences respectives de chaque membre de l'équipe, en liaison avec le responsable de la mention.

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

La répartition quantitative entre les deux options ne peut encore être évaluée, mais il est à noter que le choix de l'option a été repoussé à la fin du semestre 5 pour corriger des déséquilibres observés les années passées, lorsque le choix s'effectuait au moment de l'inscription, avant la découverte des contenus pédagogiques et des débouchés professionnels.

Concernant l'information sur la poursuite d'études en Master, un effort a été fait depuis l'évaluation, notamment par la création d'un site dédié à la spécialité recherche et l'édition de nouvelles plaquettes.

La collecte et l'utilisation d'indicateurs sur la poursuite d'études et l'insertion professionnelle seront mis en place grâce au suivi des cohortes d'étudiants par l'établissement. Cela permettra d'améliorer le pilotage de la mention, mais des moyens supplémentaires en termes de postes restent nécessaires pour optimiser l'organisation de la mention.

3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

Bien que compréhensible, la note attribuée au pilotage est décevante au vu du travail effectué par les membres de l'équipe pour restructurer les parcours et garantir la cohérence de l'offre de formation, d'autant qu'aucun dysfonctionnement ne vient invalider l'actuelle organisation.

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université (<http://ove.u-paris10.fr/>), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
M. Jean-François Balaudé

